

BILAN SIMPLIFIE

2033-A

ACTIF		SIRET	439661364 00018	Durées exprimées en mois....		12	12	
				Brut	Amortissements	31/12/2007	31/12/2006	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	010		012			
		- Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles		028		030			
	Immobilisations financières (1)		040		042			
	TOTAL I (5)			044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production	050		052			
		Marchandises	060	1.014	062	1.014	1.105	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1.184	066		1.184	2.200	
	Créances (2)	- Clients et comptes rattachés	068	12.693	070	2.000	10.693	7.684
		- Autres (3)	072	24.882	074		24.882	7.982
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	21.158	086		21.158	11.650	
Charges constatées d'avance	092	201	094		201	2.000		
TOTAL II			096	61.130	098	2.000	59.130	32.621
TOTAL GENERAL (I + II)			110	61.130	112	2.000	59.130	32.621
PASSIF						<i>Exercice N NET</i>	<i>Exercice N-1 NET</i>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120			
	Ecart de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		131		132	23.347	12.582	
	Report à nouveau				134			
	Résultat de l'exercice				136	4.537-	10.765	
	Provisions réglementées				140			
TOTAL I					142	18.810	23.347	
Provisions pour risques et charges			TOTAL II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	5		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	38.177	7.930	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		172	2.138	1.344	
	Produits constatés d'avance				174			
TOTAL III					176	40.320	9.274	
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	59.130	32.621	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	4.031	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184			

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) 2033-B

A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2007		Exercice N-1 clos le 31/12/2006	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	Dont export : 209	210	1.288	
	Production vendue	- Biens et livraisons 215	214		
		- Services intracommunautaires 217	218	307.235	284.415
	Production stockée	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	109	1.965
Total des produits d'exploitation hors TVA. (I)			232	308.632	286.381
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234	1.174	
	Variation de stock (marchandises)		236	91	52
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240		
	Autres charges externes (- mobilier : - immobilier :)		242	310.068	281.567
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle	243	244		
	Rémunérations du personnel		250	785	825
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	101	95
	Dotations aux amortissements		254		
	Dotations aux provisions		256	2.000	
	Autres charges (dont prov. fiscales pour implant. commerc. à l'étranger *)	259	262	3	1.507
	(dont cotis. versées aux org. syndicales et professionnelles)	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	314.222	284.047
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.					
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	5.590-	2.334
PRODUITS CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	1.081	847
	Produits exceptionnels (IV)		290		7.623
	Charges financières (V)		294	28	39
	Charges exceptionnelles (VI)		300		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	4.537-	10.765
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			
			312		314 4.537
REINTEGR.	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles		322		
	Impôts et taxes non déductibles		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquid./OPVCM 248	330		
DEDUC	Entreprise nouvelle (44 sixties) 986	Zone franche urbaine (44 octies) 987	Zone franche Corse (44 decies) 988		342
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sixties A) 989	Pôle de compétitivité (44 undecies) 990		350
	Divers (dont : investis. outre-mer) 344	créance due au report en arrière du déficit 346			
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col.1 Déficit col.2	352	
DEFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :(Ent. I.S.)				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2	370		372 4.537
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant 380	N° du centre de gestion agréé:			388
Montant de la TVA collectée 374	13.099	Effectif moyen du personnel : 376		dont apprentis : handicapés :	
Montant de la TVA déduct./biens et services 378	34.806	Montant des prélèvements personnels de marchandises 399			

**IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS
PLUS - VALUES MOINS - VALUES**

2033-C

I		IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute Immobilisations Début exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute Immobilisations Fin exercice		Réévaluation Valeur origine Fin d'exercice
INCORP.	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
CORPORELLES	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Inst. tech. mat. outil. indust.	440		442		444		446		
	Inst. gén. agenc. divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immo. corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financ.	480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II		AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : Sorties / Reprises		Amortissements fin exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
CORPORELLES	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques mat. outil. indust.	530		532		534		536	
	Installations générales agenc. divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immo. corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS - VALUES, MOINS - VALUES (15% et 0% (Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 pour les PV sur titres de participation (8% en cas d'exercice ouvert avant le 01 01 2007)) pour les entreprises à l'IS, 16% pour les exercices à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises HS ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielles (Col.1)	Valeur d'actif* (Col.2)	Amortissements* (Col.3)	Valeur résiduelle (Col.4)	Prix de cession* (Col.5)	Plus ou moins - values		
						Court terme (Col.6)	Long terme 15% ou 16% (Col.7)	0% (Col.8)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL		578	580	582	584	586	587	589

Régularisation						590	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL								
						596	597	599

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**RELEVÉ DES PROVISIONS
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES 2033-D**

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A Nature des provisions		DEBUT de l'exercice		AUGMENTATIONS (Dotations)		DIMINUTIONS (Reprises)		FIN de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
(1) Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	

B Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt

	Dotations		Reprises			
Immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités C.P. à payer, chg soc. & fisc. corresp.
Terrains	710		715		2	
Constructions	720		725		3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5	
Matériel de transport	750		755		6	
Autres immobilisations corporelles	760		765		7	
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter 780 à reporter ligne. 322 du tableau n°2033-b	

II - DEFICITS REPORTABLES

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Cette case comprend le total des lignes 870 et 960 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	7.291
Déficit imputés	983	
Déficit reportables	984	
Déficit de l'exercice	860	4.537
TOTAL des déficits restant à reporter	870	11.828

FILIALES ET PARTICIPATIONS

2033G

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

N° de SIRET 43966136400018 Date de clôture de l'exercice 31/12/2007

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>
Adresse : Code Postal :	Forme juridique : Numéro de siren : N° : Type de voie : Commune :	Dénomination :	% de détention Voie : Pays :	<input type="text"/>

ASS GRAND PRIX DE FOURMIES
MAIRIE DE FOURMIES
BP 49
59610 FOURMIES
SIRET 43966136400018

ANNEXE

PREAMBULE

Le Total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 , est de 59.130,35 euros.

Le résultat net comptable s'élève à 4.537,33- euros.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/01/2007 au 31/12/2007.

Les tableaux fiscaux 2033C - 2033D ainsi que le détail des comptes rattachés passif et comptes de régularisation actif font partie intégrante de l'ANNEXE

ANNEXE

SYNTHESE DES INFORMATIONS

	Applicable	Non sign.	Sans Objet
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES			
Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).	X		
Evénements postérieurs			X
Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues... traitement fiscal de l'écart de réévaluation...			X
Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements.			X
Autres ...(abandon de créances, Litiges (social, fiscal)...			X
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
Modes et méthodes d'évaluation appliqués au divers postes du bilan et du compte de résultat.	X		
Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles	X		
Frais de recherche et développement			X
Immobilisations financières	X		
Amortissement et dépréciation de l'actif	X		
Stocks	X		
Créances	X		
Opérations en devises			X
Provisions pour risques et charges			X
Indemnités de fin de carrière			X
Droits individuels à la formation			X
Produits et charges exceptionnels	X		
Méthode de comptabilisation et d'évaluation des résultats sur contrats à long terme			X
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
L'actif immobilisé : voir 2054-2033C-2054bis-2055-2033D-2056	X		
Fonds commercial	X		
Frais d'établissement	X		
Frais de recherche et de développement	X		
Etat des créances : voir 2057	X		
Provisions pour dépréciation : voir 2056	X		
Produits à recevoir : voir détail des comptes de régularisation Actif	X		
Charges constatées d'avance: voir détail des comptes de régularisation Actif	X		
Modalités d'amortissements des primes de remboursement d'emprunt			X
Ecarts de conversion : voir bilan Actif			X
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
Provisions pour risques et charges : voir 2056	X		
Etat des dettes : voir 2057	X		
Dettes représentées par des effets de commerce			X
Charges à payer par poste du bilan : voir détail des comptes rattachés	X		
Produits constatés d'avance			X
Ecarts de conversion : voir bilan Passif			X
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			
Informations relatives au crédit bail			X
Produits et charges exceptionnels : voir détail 2053	X		
AUTRES INFORMATIONS			
Engagements donnés			X
Engagements reçus			X
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Effets sur le résultat et l'actif net de l'application des dispositions fiscales			X
Autres informations complémentaires			X

INFORMATIONS DANS L'ANNEXE

(définies par la loi du 30 Avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES

Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Rien n'empêche de comparer d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Elles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat ou à leur coût de production après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.



Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru.



Amortissement et dépréciation de l'actif

Les taux d'amortissements utilisés suivants sont ceux correspondant à la durée d'usage :

- Matériel de transport	20 à 25%
- Matériel et outillage	10 à 25%
- Matériel de bureau et informatique	20 à 33%
- Mobilier	10 à 20%
- Agencements	10 à 20%

Comme le prévoient les nouvelles dispositions en matière des actifs, nous vous signalons qu'aucune immobilisation n'a fait l'objet de décomposition.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.



Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition comprenant les frais accessoires.

Les en-cours et produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production correspondant au coût standard comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.



Créances

Les créances étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.



Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial

Eléments achetés -----:
Eléments réévalués -----:
Eléments reçus en apports --:

Le fonds commercial étant protégé juridiquement n'a fait l'objet d'aucun amortissement.



Frais d'établissement

	Valeurs	Taux Amortis.
Frais de constitution	NEANT	
Frais de premier établissement	NEANT	
Frais d'augmentation capital	NEANT	



Frais de recherche et de développement

Nous n'avons immobilisé aucun frais de recherche au cours de cet exercice.



Etat des créances : voir 2057

Créances à plus d'un an : 4 031 Euros.
Dettes à plus d'un an : Néant



Provisions pour dépréciation : voir 2056

Provision pour dépréc créances douteuses: 2 000 Euros.





SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Association Grand Prix de Fourmies

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Association Grand Prix de Fourmies
Hôtel de Ville - BP 49 - 59611 Fourmies
Ce rapport contient 13 pages
Référence : mb.np

SOVALEC



1, rue de l'Hôpital de Siège - 59300 Valenciennes - Tél. 03 27 19 89 00 - Fax : 03 27 19 89 20 - Internet : <http://www.kpmg.fr>
Siège social : 159, avenue de la Marne - 8.P. 6023 - F 59706 Marcq-en-Barœul CEDEX - Tél. 03 20 20 66 66

Société Anonyme au capital de 891 922 € inscrite au tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Douai
R.C.S. Roubaix-Tourcoing 333 708 162 - Siret 333 708 162 00065 - TVA FR 11 333 708 162



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Association Grand Prix de Fourmies

Siège social : Hôtel de Ville - BP 49 - 59611 Fourmies

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Grand Prix de Fourmies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SOVALEC



Association Grand Prix de Fourmies
Rapport général du commissaire aux comptes
6 juin 2008

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les produits ont été valablement rapprochés des conventions et respectent le principe de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la présentation des comptes faite par l'expert comptable et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Valenciennes, le 6 juin 2008

D.M.V



Francis Desjardins
Commissaire aux Comptes